

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 27 (1939)

**Heft:** 537

**Artikel:** De-ci, de-là

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263268>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

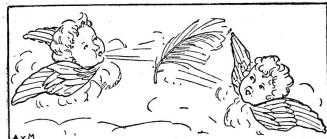
**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pas s'occuper de féminisme partout où elle se trouvait, elle contribua à fonder l'Association des Femmes juives de Palestine pour l'Égalité des Droits, qu'elle présida pendant bien des années, et à laquelle elle donna un grand élan. Quelques-unes de nos lectrices se souviennent-elles d'avoir entendu une conférence qu'elle donna vers 1924 à l'Association genevoise pour le Suffrage sur le mouvement suffragiste palestinien ? les victoires qu'il avait remportées ? (car les femmes juives votèrent dans plusieurs villes de Terre Sainte, avant que ce droit leur fut retiré à la suite d'événements politiques divers) et si oui, elles ont certainement gardé vivant comme nous le souvenir de la physionomie de la conférencière, au teint délicatement rose sous ses beaux cheveux blancs, et illuminée par ses magnifiques yeux de velours brun, alors qu'elles nous lisait une proclamation électorale féministe en hébreu ? D'autres de nos lectrices l'ont certainement rencontrée aussi à nos Congrès suffragistes internationaux, qu'elle suivit assidument, y apportant, à Rome en 1923 et à Berlin en 1926 notamment, une autre revendication, qui était tout aussi bien d'ordre moral et hygiénique que féministe: l'interdiction des mariages d'enfants. Car cette cause-là aussi tint profondément à cœur à Mme Welt-Straus, qui, en sa qualité de médecin, avait vu de près en Palestine des faits abominables de mariages de vieillards de plus de soixante ans avec des petites filles de dix ou douze ans, et elle se dépensa sans compter pour la faire aboutir. C'est sur sa pressante demande que plusieurs d'entre nous parvinrent à faire inscrire cette question à l'ordre du jour du Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N. et de la Commission des Mandats, et si les résultats ne furent pas toujours ceux que l'on attendait (c'est à cette occasion que la Gde-Bretagne découvrit que l'âge légal de mariage pour les petites filles était douze ans, chose dont personne ne se doutait jusqu'alors ! et qui fut promptement modifiée) il se créa cependant de la sorte un mouvement d'opinion qui ne pouvait que servir cette cause.

Un cruel deuil de famille, une santé chancelante malgré sa volonté de fer, et surtout les tristesses de la politique actuelle en Palestine et la barbarie honteuse des mesures prises en Europe contre ses corréligionnaires assoiblirent les dernières années de la vie de Mme Straus. Et maintenant, elle est partie, un vide s'est creusé, une âme de flamme a disparu, et nous nous sentons toutes tristes et appauvries. A sa famille, à notre chère Mme Gourfein surtout, vont toutes nos pensées de la plus affectueuse sympathie.

E. Gd.



#### Est-ce la célébrité ?

Nos lectrices seront intéressées d'apprendre que, lors de la pose de la première pierre, le 18 novembre dernier, de la « Maison de Pestalozzi » (Berne), créée par la Fédération des Sociétés féminines bernoises, pour jeunes filles

retardées moralement et physiquement, l'urne en cuivre, placée par Mme Neuenschwander, présidente de la Fédération, dans les fondations, contenait non seulement les journaux politiques bernois du jour, mais encore le dernier numéro de chacun des trois journaux féministes suisses: le *Schweizer Frauenblatt*, la *Berna* et notre *Mouvement. L'Appel aux mères de famille suisses de la Commission d'Education de l'Alliance des Sociétés féminines* s'y trouvait également.

Nous sommes très honorées que notre journal ait aussi été choisi pour passer à la postérité. Que penseront, on peut se le demander, ceux qui trouveront cette urne, de notre mentalité, de nos préoccupations, de nos vœux... et est-il meilleure leçon d'humilité que de se poser cette question ?

### Le cinéma récréatif et la jeunesse

Le spectacle de l'écran doit-il, être considéré comme un moyen éducatif ?

L'influence actuellement exercée sur l'enfance et la jeunesse par le cinéma est-elle bienfaisante ou pernicieuse ?

Quelles sont les mesures, d'ordre pratique, qui

pourraient être prises en vue de discipliner les films présentés aux jeunes ?

Telles sont les principales questions que nous trouvons posées, et parfois partiellement résolues, dans la brochure récemment éditée par la Commission Consultative des questions sociales de la S. d. N. Etabli sur la base de renseignements fournis par les gouvernements de quarante-six pays et s'occupant exclusivement de l'aspect récréatif de l'art cinématographique, ce petit volume aux grandes idées a le mérite d'attirer l'attention sur un problème dont la solution intéresse le monde entier. En effet, des nombreuses et géniales inventions modernes, le cinématographe est peut-être celle qui aura joué le rôle social le plus considérable. En raison de sa préparation aux multiples techniques autant que par sa prompte vulgarisation, le film atteint à peu près tous les domaines de l'art et du commerce, et se met à la portée de tous les mondes, y compris celui des enfants. Il est donc extrêmement important, si l'on veut éviter que ce document magnifique de la science ne devienne un élément de trouble, une jouissance négative, de réagir contre certaines erreurs, en étudiant d'abord

1<sup>re</sup> N° de référence. C. 256, M. 152, 1938 IV. Prix: fr. 0.75 suisses.

les réactions produites sur les écoliers par les images projetées sur l'écran.

La réponse donnée à la première question est nettement affirmative. Le film représente une source à peu près inépuisable d'enseignements variés dont l'utilité est encore rehaussée par l'attrait de l'image animée. Qu'il s'agisse du documentaire apportant de lointains paysages ou simplement d'un spectacle distrayant, les enchantements du son et de la vue agissent sur l'esprit, comme sur la mémoire de l'enfant, d'une manière plus forte que n'importe quel récit écrit ou raconté. C'est pourquoi le film d'aujourd'hui naît ces enchantements doit être sans cesse amélioré, et cela en tous points.

Quant à savoir si le cinéma, dans sa forme générale, présente de réel périls pour les Jeunes, il est impossible de rien préciser, nous dit-on, le même scénario provoquant chez les spectateurs d'âge scolaire des impressions fort diverses. Ce qui effraie les uns laisse les autres indifférents. D'autre part, on estime que les passages sauvages, encadrés de scènes innocentes, ne sont pas compris et sont promptement oubliés.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici un sentiment personnel qui s'est formé au cours de la vie en commun avec les petits. S'il est exact que les enfants subissent des réactions différentes

### Une maison d'accueil pour prostituées majeures à Genève

Il est assez frappant que, dans notre Suisse romande, pourtant si riche en institution sociales et morales de tout ordre, n'existe actuellement aucune maison de relèvement — disons plutôt d'accueil pour marquer le caractère tout différent de la maison de régence — pour prostituées majeures. En effet, et alors que, dans presque chacun de nos cantons, se trouvent d'excellents asiles, instituts de rééducation, etc., pour jeunes filles mineures dont la conduite donne à juste titre des inquiétudes, aucun abri n'ouvre ses portes aux malheureuses, qui, soit lasses de leur horrible vie, soit maltraitées par leur souteneur, cherchent à la fois un refuge et une protection. Et tous ceux qui chez nous ont entendu avec émotion, voici trois ans, l'admirable conférence de Mme Mirande, la fondatrice de l'« Abri Dauphinois » de Grenoble, savent de quels principes doit s'inspirer une maison de ce genre: pas de contrainte, celles qui l'habitent s'y rendant volontairement; une discipline librement acceptée et par elle-même mieux respectée; une atmosphère de bonté et de compréhension; une éducation s'appliquant à chaque cas individuellement; une influence spirituelle sans équivoque; la réaccoutumance enfin à une vie saine, normale, et par conséquent au travail.

C'est sur ces bases que le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, s'inspirant des exemples des maisons d'accueil, non seulement de Grenoble, mais encore de Varsovie, de Zetzen en Hollande, et d'Ivry, près de Paris, étudie depuis plusieurs années la possibilité de créer à Genève cette maison qui nous manque. Et l'occasion vient de s'offrir à lui grâce à la décision du Comité du « Refuge » de rendre à sa destination première, qui était d'accueillir des prostituées de tout âge, la

maison qu'il possède à Grange-Canal, dans la banlieue genevoise. Ceci à la seule condition qu'il y ait une base financière solide trouvée. Et c'est pourquoi le Cartel genevois avait convoqué le 15 décembre dernier les délégués de toutes ses Sociétés affiliées, afin de les entretenir de ce projet, et de leur demander de l'aider à le réaliser.

Ce fut une belle et émouvante séance. On entendit d'abord le Dr. Drouin, de l'Association abolitionniste genevoise, qui exposa comment à la suite de nombreuses plaintes élevées depuis des années contre le développement de la prostitution, les autorités ont pris différentes mesures: raffles, intervention de la police sous forme de gendarmes en civil se faisant racoler, convocation des prostituées par la police, etc. Mais ces mesures, de même que le projet de loi interdisant la prostitution déposé au Grand Conseil, et presqu'aussitôt retiré par son auteur, sont autant de moyens frappant la prostituée et non le principal coupable, le souteneur, source et origine de la prostitution. Ce n'est que par l'éducation de la prostituée, suivant les principes si élevés de Joséphine Butler, que l'on peut faire vraiment œuvre utile, et c'est pourquoi la création d'une maison à Genève pour prostituées majeures, permettant d'échapper à l'exploiteur qu'elles craignent encore. Et terminant par une citation de Joséphine Butler sur l'amour qui peut tout, espère tout, endure tout, Mme Fatio affirma que tout effort réel de rééducation reste illusoire s'il ne s'appuie pas sur des forces spirituelles.

On entendit encore M. Laravoire, qui expose le budget provisoire dressé par le Cartel et qui montre la nécessité d'un vaste effort pour procurer les ressources urgentes pour cette maison, et la présidente du Cartel genevois, Mme Gourd, qui insista sur l'aide que chacun peut apporter financièrement et moralement à cette initiative à laquelle il faut souhaiter un prompt et plein succès.

M. F.



Cliché Jus Suffragist

### Portraits et figures de femmes

**Mrs. C. Chapman Catt à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire**

Nous l'avons annoncé à nos lectrices, dont plusieurs ont certainement tenu à joindre leur message à la « chaîne de vœux des femmes du monde entier » que préparait Rosa Manus: Mrs. Chapman Catt, la fondatrice et la présidente d'honneur de notre Alliance Internationale pour le Suffrage: le chef incomparable, des années durant, du mouvement pour l'affranchissement politique des femmes, aux Etats-Unis d'abord, sur le terrain international ensuite; la féministe au sens politique inné, au jugement sûr et modéré, à l'éloquence frappante et sobre à la fois, au don d'organisation joint à une incroyable capacité de travail, va accomplir dans quelques jours, le 9 janvier exactement, sa quatre-vingtième année. Et

cela sans que l'âge ait atténué les qualités magnifiques dont la nature l'a si richement douée, ait pâti son regard bleu, ou courbé sa silhouette de reine : une suffragiste genevoise qui lui a rendu visite il y a peu de semaines seulement, l'a retrouvée telle qu'elle l'avait connue et admirée, lors de cet inoubliable Congrès suffragiste international de Genève en 1920, qui révéla la gloire du mouvement suffragiste mondial, et marqua son lien étroit avec l'essor des libertés populaires. « Dites bien à vos compatriotes, » s'est-elle écrite, que lorsque l'on vit dans une démocratie, c'est une honte de ne pas avoir le droit de vote ! » Mais Mrs. Catt connaît et comprend aussi les difficultés de l'heure qui nous barrent le passage, et dont la moindre n'est pas l'indifférence et la timidité de tant de femmes, même de celles qui se prétendent féministes: « Les idées a-t-elle ajouté, sont comme des vagues; elles vont, et viennent; chaque vague arrive à son tour jusqu'à la côte, entoure, puis submerge une fois ou l'autre le rocher qui est l'obstacle... »

Et sa vie tout entière est l'illustration de cet effort continu, de ce rythme du progrès, qui veut que, si la vague se retire, ce soit pour revenir avec plus d'élan. Ses débuts dans la carrière féministe, elle les a racontées elle-même de façon fort pittoresque, en évoquant ses souvenirs de sage petite fille dans la classe enfantine d'une bourgeoisie du Middle West: au cours d'une leçon une de ses compagnes, âgée comme elle de cinq ans au plus, n'eut-elle pas la mésaventure de perdre sa crinoline ! ecci pour la grande joie des petits camarades masculins, dont les ricanements et les moqueries firent rougir toutes les petites

filles et éclater en pleurs la victime. « Il n'y en eut pas une de nous, écrit Mrs. Catt, qui ne sentit l'offense commune faite à notre sexe, si bien que, saisissant la main de ma petite amie, je défis mes camarades masculins par la plus magnifique grimace que je pusse inventer. Et dès ce jour-là, je me sentis champion de mon sexe ! »

L'expérience ainsi faite si jeune, Mrs. Catt, qui n'était alors que Carrie Lane, la renouvela bien souvent quand, jeune maîtresse d'école, elle la vit des assiettes pour parfaire son gain, ou plus tard, quand venue de Leo Chapman, elle se trouva toute seule, sans un sou, dans cette Californie lointaine et complètement inconnue. Et cette expérience de la nécessité d'un changement dans la société et dans les mœurs qui permettent aux femmes de gagner leur vie dans de meilleures conditions fit d'elle une suffragiste. Ce fut le moment où elle entra en relations étroites avec les dirigeantes du mouvement américain, Lucy Stone, Elizabeth Stanton, et surtout Susan Anthony, qui toutes accueillirent avec joie cette jeune recrue aux si remarquables capacités. Son second mariage avec George Catt, pas plus que son second mariage avec George Catt, pas plus que son second mariage, ne ralentirent pas son activité inlassable de conférencière, de journaliste, et surtout de chef, puisque après avoir fondé des groupes suffragistes, et mené campagne dans divers Etats américains — avec des difficultés que nous, suffragistes suisses pouvons comprendre, tout résistant devant être acquis comme chez nous par une votation populaire — elle porta la propagande sur le terrains international en créant en 1902 notre Alliance Internationale pour le Suffrage, dont elle

fut la première présidente. Ce fut alors, et parallèlement à son activité aux Etats-Unis, le travail international auquel se livra, organisant et présidant successivement les Congrès de Copenhague (1906), Amsterdam (1908), Londres (1909), Stockholm (1911), Budapest (1913), Genève (1920) et Rome (1923), voyageant dans le monde entier, sauf l'Australie, pour gagner à notre cause les femmes de toutes les nations, et apportant à cette propagande comme à sa direction et à son inspiration ces qualités malfemmes de sûreté de jugement, de hauteur de vues, de clarté d'esprit et d'autorité morale, qui on fait souvent dire que, si elle était née vingt ans plus tard, elle aurait fait un splendide président des Etats-Unis ! C'est sous son règne, si on peut parler ainsi, que furent enregistrées les grandes victoires du mouvement suffragiste, puisque lorsque l'Alliance fut fondée en 1902, seuls quelques Etats des Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle Zélande reconnaissaient aux femmes les droits de citoyennes, alors que chacune de nous se souvient de la phrase de Mrs. Catt lors du Congrès de Genève à celles qui venaient annoncer le succès de notre cause dans leur pays: « Dépêchez-vous : vous êtes trop nombreuses ! »

Lorsque au Congrès de Rome, Mrs. Catt nous quitta, confiant sa succession aux mains expertes de notre présidente actuelle, ce fut pour entreprendre une nouvelle tâche dans son pays: orienter les femmes sur la voie de la paix. Non pas de la paix sentimentale ou théâtrale dont se contentent malheureusement parfois certaines, mais de la paix raisonnable, de l'étude des causes de guerre, et des remèdes à leur opposer, comme le dit si clairement le titre de cette Conférence